

Qualité Sanitaire des Bâtiments, N°14, novembre 2013

publié le 29 novembre 2013 (modifié le 10 mars 2014)



ZOOM SUR... Le Plan National d'Actions QAI

Extrait :

"

A l'occasion des Assises nationales de la qualité de l'air 2013, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le ministère des Affaires sociales et de la Santé, ont lancé le Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur. Reprenant les préoccupations exprimées lors de la table ronde Santé-Environnement de la Conférence Environnementale de septembre 2012, ce plan prévoit des actions à court, moyen et long terme afin d'améliorer la qualité de l'air dans les espaces clos. Les enjeux sanitaires et économiques liés à la qualité de l'air intérieur sont importants. En France on estime entre 10 et 40 milliards d'euros par an le coût de la mauvaise qualité de l'air intérieur, dont 1 milliard pour le remboursement des médicaments anti-asthmatiques. L'asthme frappe 3,5 millions de personnes. Le comportement des occupants ou utilisateurs étant un levier essentiel, une campagne de communication sera lancée afin de rappeler les bonnes pratiques et de lutter contre les idées fausses sur la qualité de l'air intérieur. Un outil web d'auto-diagnostic permettra au grand public d'évaluer la qualité de l'air dans son logement.

De nouvelles actions seront engagées afin de limiter les sources de pollution, notamment en travaillant sur l'information et l'étiquetage de certains produits de consommation émetteurs de polluants volatils, tels que produits désodorisants (encens, bougies et masquants d'odeur) et produits d'entretien. Une attention particulière sera portée aux meubles pour enfants. Le plan de rénovation thermique des logements s'accompagnera d'une grande vigilance sur la qualité de l'air intérieur : renforcement de ce volet dans les certifications existantes, mobilisation de l'ensemble des professionnels du bâtiment sur la qualité de l'aération-ventilation dans les projets de rénovation thermique ou de construction de bâtiments. La formation des professionnels du bâtiment et de la santé sera renforcée. Enfin, des lieux et pollutions spécifiques feront l'objet d'actions ciblées, tels que les métros souterrains, où un groupe de travail élaborera une méthodologie de surveillance et expérimentera des stratégies de réduction des pollutions. La mise en œuvre de ce plan d'actions intégrera le troisième Plan national santé environnement et sera décliné en région dans les Plans régionaux santé environnement 3."

A lire : [le PNAQAI](#)

DU COTE DU PÔLE QUALITÉ SANITAIRE



Le CETE Ile de France en collaboration avec le CETE Nord-Picardie vient de rendre sa copie sur la première phase d'une étude permettant un état des lieux du réseau des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur et Conseillers Habitat Santé en France. Cette étude réalisée pour le compte de la Direction Générale de la Prévention des Risques pourrait amener à l'animation d'un réseau national de conseillers par le ministère à l'horizon 2014.

AIR INTÉRIEUR

Qualité de l'air : construire sain ne suffit pas

Commentaires du Pôle :

Il a été rappelé lors du colloque Primequal que les matériaux de construction ne sont pas l'unique source de pollution de l'air intérieur. Le mobilier et les produits d'entretien ménager sont aussi des sources importantes de polluants. N'oublions pas que la ventilation et l'aération restent primordiales pour réduire les concentrations intérieures en polluants et garantir le confort des occupants.

Eric Leysens, Le Moniteur, 14/11/2013

Extrait :

"Les résultats des études lancées dans le cadre du programme de recherche interorganisme pour une meilleure qualité de l'air (Primequal) ont été présentés, en avant-première du colloque consacré au sujet les 19 et 20 novembre à la Rochelle. Tour d'horizon des principales conclusions."

[Lire la suite sur le site du Moniteur](#)

Pollution : la moitié des appareils de chauffage au bois doivent être remplacés

Commentaires du Pôle :

Selon une enquête de l'ADEME, 50% des appareils de chauffage au bois utilisés par les français ont plus de 10 ans. Si ces appareils ne présentent pas systématiquement de risques à court terme, ils sont plus polluants que les appareils récents. En effet, les appareils de chauffage au bois avec le label Flamme Verte lancé en 2000 permettent de réduire la pollution aux particules fines et au CO et sont moins énergivores. Rappelons que les appareils anciens autant que les appareils récents doivent être entretenus tous les ans par un professionnel, et que les entrées d'air spécifiques à ces appareils doivent être présentes et jamais obstruées.

Audrey Vaugrente, Le Nouvel Observateur, 24/10/2013

Extrait :

"Plus de 7 millions de Français utilisent un chauffage au bois. Une majorité d'entre eux sont mal informés sur les risques liés à cette source de chaleur."

[Lire la suite sur le site du Nouvel Observateur](#)

Air intérieur : l'encens plus émissif que la bougie, selon l'Ineris

Rachida Boughriet, Actu-Environnement, 31/10/2013

Extrait :

"Les encens les plus polluants, qui émettent plus de 2 microgrammes par mètre cube de benzène, seront interdits. Cette mesure figure dans le plan d'action sur la qualité de l'air intérieur présenté le 23 octobre par les ministères de la Santé, de l'Ecologie et du Logement. Les bougies les plus émissives pourraient également être interdites."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Commentaires du Pôle sur les articles suivants sur les produits ménagers

Les produits ménagers font partie des sources de pollution de l'air intérieur. Il est important d'aérer les pièces avant et après l'utilisation de ces produits, et de les stocker dans des placards fermés, dans des pièces aérées.

la poussière et la saleté sont sources de pollution biologique et physique des intérieurs. Il est donc tout de même nécessaire de faire le ménage !

Air intérieur : les produits ménagers augmentent les concentrations de composés chimiques dans l'air

Sophie Fabrégat, Actu-Environnement, 25/11/2013

Extrait :

"L'Institut national de l'environnement et des risques industriels (Ineris) a réalisé, avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et l'Ircelyon, une étude de trois ans sur les émissions dans l'air intérieur de polluants volatils issus de 54 produits d'entretien représentatifs du marché (projet Adoq). Cette étude s'inscrit dans le cadre du plan national santé environnement (PNSE), qui prévoit de réglementer certaines catégories de produits polluants de l'air intérieur."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Faire le ménage, une activité à haut risque pour la santé?

Marine Jobert, Le Journal de L'environnement, 14/11/2013

Extrait :

"Cet article ne constitue pas une incitation à ne plus faire le ménage. Et pourtant... les produits d'entretien sont composés de quantité de substances qui constituent –et parfois exhalent, quand elles se combinent- des composés toxiques pour la santé. Une chimie complexe, qui pourrait trouver une traduction sanitaire sous forme d'étiquetage dans les années à venir. Pour l'instant, il s'agit d'établir une méthodologie et d'accumuler les données sur les émissions et les produits secondaires formés par les détergents et autres nettoyants."

[Lire la suite sur le site du Journal de l'Environnement](#)

Qualité de l'air intérieur : l'INERIS étudie la formation de composés secondaires lors de l'utilisation de produits ménagers

Site de l'INERIS, Novembre 2013

Extrait :

"L'INERIS a réalisé, en collaboration avec le CSTB et l'IRCELYON, une étude sur les émissions, dans l'air intérieur, de polluants volatils issus de produits d'entretien. Réalisés dans le cadre du programme PRIMEQUAL et co-financés par le Ministère chargé de l'Écologie, ces travaux confirment l'importance de prendre en compte, dans l'évaluation des émissions, les phénomènes de réactivité des polluants et de formation de composés secondaires."

[Lire la suite sur le site de l'INERIS](#)

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS**Un guide pour surveiller la qualité de l'air chez les riverains des pressings****Commentaires du pôle :**

Les riverains de pressings qui le souhaitent – notamment ceux qui détecteraient des odeurs de solvants anormales dans leur logement – peuvent demander une mesure de la concentration de perchloréthylène.

Déborah Paquet, Actu-Environnement, 21/11/2013

Extrait :

"Le ministère du Développement durable publie une brochure informative sur la surveillance des habitations proches d'un pressing. Le risque ? La pollution de l'air intérieur par le perchloréthylène."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

A lire : [le guide du ministère](#)

MONOXYDE DE CARBONE

Mise en place d'un Service gratuit d'alertes SMS en cas de redoux pour les utilisateurs de charbon

Site de l'APPA Nord-Pas de Calais

Extrait :

"Les chauffages au charbon sont souvent mis en cause dans les intoxications au monoxyde de carbone, suite à un phénomène de redoux, des températures associé à une humidité importante et un vent faible. Météo France a étudié ces conditions climatiques afin de mettre en place un système d'alerte, service totalement gratuit. Vous recevrez un SMS en cas de situation météorologique à risque pour les prochaines 24 heures (2 à 3 alertes en moyenne du 15 septembre au 31 décembre).

Ce service est mis en place par l'APPA en partenariat avec le syndicat territorial des distributeurs des combustibles et carburants, l'InVS et Météo France et avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas de Calais."

Pour s'inscrire => [alerte SMS Charbon](#)

Lancement d'une campagne régionale de Prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone

Site internet de l'APPA Nord-Pas de Calais

Extrait :

"Ce site internet présente les intoxications au monoxyde de carbone : les symptômes, les gestes de prévention... En France, la région Nord - Pas de Calais est l'une des plus touchées par les intoxications domestiques au monoxyde de carbone qui, chaque année, fait des centaines de victimes. Si beaucoup d'intoxications sont prises en charge à temps, il en existe encore un trop grand nombre qui laissent des séquelles à vie ou qui s'avèrent mortelles. Des conséquences fatales et irréversibles qui auraient pu être évitées. Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone dans le Nord - Pas de Calais vous trouverez sur ce site des outils et informations indispensables à la mise en place d'actions de prévention."

[Lire la suite sur le site intoxco-npdc.fr](#)

RISQUES ÉMERGENTS

Radiofréquences et santé : l'Anses lance un appel à projets

Extrait :

"L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a lancé le 26 novembre un appel à projets de recherche sur le thème "radiofréquences et santé"."

Risques liés aux nanomatériaux : l'INRS propose un pictogramme

Laurent Radisson, Actu-Environnement, 07/11/2013

Extrait :

"L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a créé un nouveau pictogramme visant à signaler les risques liés aux nanomatériaux."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

La lettre Qualité Sanitaire des Bâtiments est réalisée par le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments du CETE Nord-Picardie.

Pour vous abonner : [inscription à la lettre](#)

Pour résilier l'abonnement : [résiliation d'abonnement à la lettre](#)